délibérations 2012 - 121130 - CR du 30 novembre

Séance du 30 novembre 2012

L'an deux mil douze, le trente novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame ROUGIER Josiane, Première Adjointe, par délégation du Maire suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 8 novembre 2012.

Etaient présents : Mme ROUGIER, M. DIDIER, Mme XIMENEZ, M. VILLEMIANE, Mme THOMAS,

M. BOISSIERES, M. LESSEIGNE, , M. LIAL, M. CHAUGIER, Mme FRANCOIS, M. FRITSCH

Excusés : M. NAUDON, M. BERNEDE, M. LACAZE

Procuration : Mme AVANZINI

Madame FRANCOIS donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

Madame FRANCOIS est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu EPIDOR
- Compte rendu du 11 novembre
- Compte rendu Congrès des Maires
- Compte rendu SIVOS du 27/11
- Compte rendu Sécurité secteur Libournais en Pays Foyen
- D.E.T.R. 2013
- Utilisation salle Marcel Duchant
- Travaux en régie 2012
- Délibération ERDF « Les Goulards »
- Délibération MARPA et Sans Abri
- Avis commissaire enquêteur PPRI
- Balisage chemin de randonnée
- CACES Yannick et Christophe
- Divers :
 - Invitation pompiers 1er/12
 - Invitation Cibistes 8/12
 - Convocation associations
 - Invitation Comité d'animation 9/12
 - Repas des anciens 15/12
 - Réunion des Maires du Canton (radar pédagogique)
 - Cimetière

I - E P I D O R : Monsieur LESSEIGNE s'est rendu les 8 et 9 novembre dernier au 2ème Etats Généraux du bassin de la Dordogne EPIDOR. L'objectif était son inscription à l'UNESCO, à la réserve mondiale de BIOSPHERE. La Dordogne prend sa source au Mont Dore et vient se déverser au Bec d'Ambes; environ 20.000 Km de cours d'eau. Les thèmes abordés par des scientifiques, par des utilisateurs potentiels, des représentants de l'Etat mais aussi par des élus sont

principalement la qualité de l'eau (les nappes) ; la quantité de l'eau (réchauffement climatique), le milieu naturel (les rives et leurs états) détenu à 90 % par des privés. En conclusion, faire cohabiter tous les secteurs privés, publics et particuliers n'est pas une simple affaire ; en 10 ans peu de mouvement sur ce sujet.

II - 11 NOVEMBRE : Les porte-drapeaux (depuis 8 ans) ont reçu des diplômes, M. BURTIN une médaille.

III - CONGRES DES MAIRES : Monsieur CHAUGIER a récolté diverses informations en matière d'économies d'énergie d'électricité publique, économies d'eau notamment pour le secteur scolaire ; un domaine en voie de développement aussi concerne les gazons artificiels sur le domaine public

(garanti 15 ans). Le stand chasse/pêche/développement vantait l'utilisation d'un lecteur optique 82 EUR pour identification canine.

IV - Réunion SIVOS :

1 - Dans un souci de mutualisation et d'économie, la CDC demande la mise à disposition des bus scolaires, sans chauffeur, pour le transport des enfants des centres de loisirs les mercredis et les vacances scolaires. Les communes de Pineuilh, St-André et Appelles ne s'opposent pas à ce prêt. L'amortissement du bus de la Commune de St-Avit-St-Nazaire n'étant pas encore terminé, cela augmente le montant du tarif journalier de location. Des questions restent encore sans réponse; à qui incombe le nettoyage du bus ? Le SIVOS n'a pas émis d'avis concernant ce projet.

2 - La construction du local de rangement à l'école maternelle est achevée depuis le 22 novembre, la réception des travaux s'effectuera lundi 3 décembre.

3 - Monsieur Cédric HERVE, ancien enseignant de l'école de St-Avit-St-Nazaire professe actuellement au Texas. Il souhaite que ses élèves de CM2 puissent correspondre avec ceux de St Avit. Ces correspondants seraient susceptibles de venir en France au mois de mai 2013.

V - Participation citoyenne du 12 novembre 2012 à St-Magne de Castillon

Madame ROUGIER rappelle que « le Maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique et de prévention de la délinquance ». Elle informe l'assemblée que le Sous-Préfet demande des référents de secteur qui auront pour mission d'observer et non de surveiller ou de patrouiller, de renseigner sur des faits et non sur des personnes, de relayer les conseils de prévention formulés par la gendarmerie. La participation citoyenne contribue à instaurer un sentiment de sécurité en complément d'autres dispositifs de prévention. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la demande du Sous-Préfet.

VI - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - Exercice 2013

Deux dossiers différents seront présentés, un relatif aux travaux de réfection des façades du temple des Briands pour un montant de 20.262 EUR H.T.avec aide de 35 % soit 7091 EUR et l'autre pour l'agrandissement de l'atelier pour un montant de 17.285 EUR HT avec une aide de 35 % soit 6049 EUR.

Des demandes de subvention seront également déposées auprès du Conseil Général.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

Le projet d'agrandissement de la salle Marcel Duchant proposé par Monsieur ROUSSET n'a pas été retenu par la commission car la proposition ne correspond pas à la demande et le projet reste très onéreux.

VII - Utilisation salle Marcel Duchant

Monsieur LIAL fait le bilan de la première utilisation pour le loto du Comité des Fêtes en expliquant que des plaques de contre plaqué ont été installées sous les chariots des tables et des chaises et que la disposition du stockage du matériel a été un peu modifié. Le nettoyage par les associations se fera uniquement par balayage et nettoyage à l'eau. Des tapis posés à chaque porte limitent l'entrée des gravillons dans la salle.

L'alarme a été déclenchée malencontreusement par un enfant, la clé du boîtier incendie sera rajoutée au trousseau.

VIII - Travaux en régie 2012 : Les agents techniques ont procédé à la mise en place de la nouvelle signalisation des rues. Il incombe de répartir les frais de personnel estimés à 864,50 EUR et l'achat de matières premières pour 1862,05 EUR. Le Conseil Municipal valide le tableau des

travaux en régie.

IX - Déplacement ligne Basse Tension aérienne « Les Goulards » formulé par ERDF : ce poteau étant situé sur une parcelle communale. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

X - MARPA et Sans Abri : La CDC demande au Conseil Municipal de donner son avis sur la compétence gestion et exploitation de la MARPA localisée à Margueron ainsi que sur le transfert de compétence de la Gestion des Sans Abri le Routard au CIAS du Pays Foyen. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

XI - Plan de Prévention et de Risque des Inondations : Un commissaire enquêteur tiendra sa permanence en mairie le lundi 3 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 afin de recueillir les dernières observations avant que le dossier soit totalement bouclé. Le Conseil Municipal donne son avis favorable sur ce projet de plan.

XII - Balisage chemin des randonnées 4,650 km : L'office de tourisme a demandé la remise en état du banc, en échange il propose de fournir les poteaux pour le balisage de ce chemin afin de valider le chemin en PDIR.

XIII - CACES : Le CACES de Christophe arrivant à expiration le 13 décembre prochain, il y a lieu de le renouveler. L'entreprise FAUVEL propose 6 tests pour un montant de 1002.22 e TTC. Yannick ne possédant pas ce genre de formation, il devient indispensable de lui faire également passer. Les catégories de CACES conduite engin de chantier, de chargement à déplacement alternatif (tractopelle) engins de transport ou d'extraction transport (tombereau) conduite de plate-forme élévatrice mobile de personnes avec élévation multidirectionnelle (nacelle). Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

XIV - Divers :

- Invitation Ste-Barbe le 1er/12/12 Christian Chaugier
- Invitation Cibiste le 8/12/12 9 h 30 Josiane Rougier, Guy Didier, Alain Lial
- Convocation associations directives utilisation salle Marcel Duchant : Alain Lial va inciter les associations pour s'inscrire à la formation faite par les pompiers pour le défibrillateur.

- Invitation Comité des Fêtes le 9/12/12 Josiane Rougier et Marielle Ximenez

- Réunion Maires du Canton :

1- achat groupé de radar pédagogique par les communes du canton ; Abstention de deux personnes du conseil municipal pour cet achat

2- Monsieur Chalard a abordé le sujet de la police municipale au niveau de la CDC

- Repas des anciens 15/12/12 : le Conseil Municipal, celui des enfants, le CCAS ainsi que tout le personnel communal sont conviés, les personnes invitées à partir de 72 ans. Des savonnettes ont été achetées pour les personnes ne pouvant venir

- Cimetière : Une personne qui a circulé dans le cimetière avec son véhicule pour transporter une jardinière et a malencontreusement endommagé une tombe. La responsabilité civile de cette personne est engagée. Un cadenas sera installé afin qu'aucun véhicule ne rentre sans autorisation dans l'enceinte du cimetière communal.

- Compte-rendu carnaval Port-Sainte-Foy : Un char fait par la commune de St-Avit par le biais du Comité des Fêtes (drakkar viking). Prévenir la SAE pour une participation des enfants de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.